

Que ressentez-vous au moment de faire un investissement ?

Il nous arrive à tout moment, au cours de notre vie, d'avoir à prendre des décisions d'investissement. Qu'il s'agisse de l'achat d'une maison, d'une auto ou d'un investissement dans un fonds de placement, il y a toujours un risque. La notion de risque et ses conséquences sont donc continuellement présentes à notre esprit, et ce, de façon consciente ou inconsciente.

LA NOTION DE RISQUE est donc omniprésente. Comment définit-on le risque ? La définition usuelle du dictionnaire : un danger plus ou moins prévisible. En finance, le terme, tel que le définit la toute dernière brochure *À propos de gestion de placement*, se lit comme suit : « une mesure de la dispersion d'un ensemble de données par rapport à leur moyenne¹ ». Ainsi, un investissement peut avoir produit un rendement similaire à celui d'un autre investissement. Toutefois, le risque sera plus élevé si le rendement obtenu au cours de la période a varié de façon plus importante. Dans un tel contexte, on parlera donc d'une plus grande volatilité. Et qui dit plus grande *volatilité*, dit plus grande *instabilité*. Selon la fluctuation de notre investissement, nous réagissons de façon positive ou négative. Pensons, par exemple, aux actions de la société Nortel et à l'euphorie qui engendra cette bulle spéculative. Cela nous amène à parler du degré de tolérance au risque.

Le degré de tolérance au risque est cette capacité de l'investisseur d'assumer psychologiquement les fluctuations de la valeur de son placement. Chaque investisseur a son propre degré de tolérance au risque.

Ainsi, l'investissement de tous ses avoirs dans un même fonds dont le degré de volatilité est plus élevé, donc plus risqué, rendra certains investisseurs mal à l'aise, voire incapables d'effectuer un tel investissement. Alors que pour un autre investisseur, le même investissement plus volatile ne suscitera aucune inquiétude.

Prenons par exemple trois cas, soit les situations de M. Mitigé, de M. Spécule et de M. Intolérant.

Situation de M. Mitigé : le représentant en épargne collective conseille à M. Mitigé d'investir 200 000 \$ dans un fonds spéculatif. L'avoir net de Monsieur est de 300 000 \$.

M. Mitigé réfléchit aux risques et aux conséquences d'une telle proposition et en arrive à la conclusion que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Situation de M. Spécule : le même représentant en épargne collective conseille à un autre de ses clients, M. Spécule, d'investir 200 000 \$ dans le même fonds spéculatif. La principale différence réside dans le fait que l'avoir net de Monsieur est de deux millions de dollars. Après avoir mûrement réfléchi aux risques et aux conséquences, M. Spécule décide d'aller de l'avant avec la proposition. Il est important de mentionner, dans ce cas, que l'avoir net constitue un facteur non négligeable dont il faut tenir compte.

Situation de M. Intolérant : la seule différence par rapport aux deux autres situations mentionnées précédemment réside dans le faible degré de tolérance au risque de l'investisseur. Celui-ci ne peut tolérer un tel investissement, même s'il semble très enrichissant, et ce, sans égard à son avoir net.

Ce qui introduit les concepts, moins financiers et plus poétiques, de sommeil paisible et de tranquillité d'esprit à l'égard de toutes ses décisions en matière d'investissement. Il convient donc de toujours être en mesure d'assumer le risque et les conséquences de ses investissements, mais également de reconnaître son degré de tolérance (faible, moyen, élevé) face à toutes les propositions à sa portée dans la vie de tous les jours. ☘

1. À propos de gestion de placement, p. 9.

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 1111, Montréal (Québec) H3G 1R8
Téléphone : (514) 868-2081 ou 1 888 542-8597 ; télécopieur : (514) 868-2088

2960, boul. Laurier, bureau 040, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1
Téléphone : (418) 657-5777 ou 1 877 323-5777 ; télécopieur : (418) 657-7418

Courriel : info@fondsfmoq.com

Site Internet : www.fondsfmoq.com

Lignes d'information automatisées : (514) 868-2087 ou 1 800 641-9929